

FICHE PROJET SEMENCES ‘GUNGE MBAY’

Intitulé du Projet	Projet d’acquisition de semences de prébase, de multiplication et de diffusion de semences certifiées d’arachide, de mil, de maïs, de sorgho et de sésame.
Zones d’intervention	Départements : Foundiougne, Koungheul et Nioro du Rip
Filières ciblées	Oléagineuses : Arachide et Sésame Céréales : Mil, Sorgho et Maïs
Bénéficiaires	SOCC (DISEM, DRDR, SDDR) ISRA et Universités UNIS, 28 OP faîtières partenaires et 375 OP de base du projet Gunge Mbay
Objectif	Contribuer à la reconstitution du capital semencier d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs dans la zone du projet Gunge Mbay
Impact	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couverture à 100% des besoins en semences de prébases d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs dans la zone du projet Gunge Mbay ▪ Couverture à 90% des besoins en semences de bases d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs dans la zone du projet Gunge Mbay ▪ Couverture à 70% des besoins en semences de certifiées R1 d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs dans la zone du projet Gunge Mbay ▪ Couverture à 50% des besoins en semences de certifiées R2 d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs dans la zone du projet Gunge Mbay
Résultat ultime	▪ 50% des producteurs dans la zone du projet Gunge Mbay ayant augmenté leur rendement d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs d’au moins 25% par rapport à la moyenne de base d’ici 2026
Résultat intermédiaire	▪ 60% des producteurs d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs de la zone du projet Gunge Mbay formés utilisent 100% de semences certifiées
Résultat immédiat	▪ 70% des producteurs d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs de la zone du projet Gunge Mbay ont augmenté leur connaissance sur les semences prébases, bases et certifiées R1 et R2
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document de Politique semencière disponible ▪ Textes législatifs et réglementaires sur les semences actualisés ▪ Fonds semencier fonctionnel ▪ Appui institutionnel (équipements et formations) aux SOCC (DISEM, DRDR et SDDR) ▪ Appui institutionnel (équipements et formations) au dispositif semencier de l’ISRA ▪ Projets d’entrepreneuriat semencier financés ▪ Note de politique aux Autorités étatiques pour la reconstitution du capital semencier diffusée ▪ Guide pratique de production de semences certifiées diffusée ▪ Quantité de semences de prébases, de bases et certifiées R1 et R2 produite
Principales activités	<p>CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité 1 : Elaborer une Politique semencière ▪ Activité 2 : Actualiser la Législation et la Réglementation semencières ▪ Activité 3 : Mettre en place un Fonds semencier <p>DISPOSITIF INSTITUTIONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité 4 : Financer les sessions du Comité national consultatif des semences et plants (CNCSP) ▪ Activité 5 : Réhabiliter, installer et équiper les laboratoires de semences de la DISEM et des DRDR ▪ Activité 6 : Former les Agents de la DISEM, des DRDR et SDDR sur législation et réglementation semencières ainsi que des Contrôleurs agréés ▪ Activité 7 : Réhabiliter, installer et équiper les fermes semencières de Nioro du Rip, Darou et Boulel ▪ Activité 8 : Former en thèses et masters des Sélectionneurs semences d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs de l’ISRA ▪ Activité 9 : Structurer au sein de l’UNIS les acteurs semenciers d’arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs de la zone du projet Gunge Mbay ▪ Activité 10 : Appuyer le fonctionnement de l’UNIS dans la zone du projet Gunge Mbay <p>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité 11 : Réaliser une étude sur les métiers de la chaîne de valeur semencière (<i>arachide, sésame, mil, sorgho, maïs</i>) ▪ Activité 12 : Elaborer les curricula de formation sur les métiers de la chaîne de valeur semencière (<i>arachide, sésame, mil, sorgho, maïs</i>) ▪ Activité 13 : Financer les formations qualifiantes, certifiantes et diplômantes, sur les métiers de la chaîne de valeur semencière (<i>arachide, sésame, mil, sorgho, maïs</i>) ▪ Activité 14 : Illustrer le Guide pratique de production de semences certifiées (<i>arachide, sésame, mil, sorgho, maïs</i>)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité 15 : Traduire en langues nationales le Guide pratique de production de semences certifiées ▪ Activité 16 : Réaliser des supports audiovisuels le Guide pratique de production de semences certifiées (<i>arachide, sésame, mil, sorgho, maïs</i>) ▪ Activité 17 : Éditer et diffuser le Guide pratique de production de semences certifiées ▪ Activité 18 : Former sur le Guide pratique de production de semences certifiées ▪ Activité 19 : Former les membres de l'UNIS des filières arachide, sésame, mil, sorgho et maïs de la zone du projet Gunge Mbay sur les bonnes pratiques semencières, la gouvernance d'une filière semencière ▪ Activité 20 : Former des Entrepreneurs semenciers en planification de campagne, élaboration de comptes d'exploitation, accès aux services bancassuranciers (LBA, CNAAS, LOCAFRIQUE, etc.), groupage d'achat d'intrants et collecte/vente de semences ▪ Activité 21 : Financer, via le Fonds semencier, des projets d'Entrepreneuriat semencier <p>PRODUCTION DE SEMENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité 21 : Acquérir auprès de l'ISRA des semences de prébases d'arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs ▪ Activité 23 : Multiplier des semences de bases d'arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs ▪ Activité 24 : Multiplier des semences de R1 et R2 d'arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs ▪ Activité 25 : Organiser des foires, vitrines et visites d'échanges et partage d'expériences sur les semences d'arachide, de sésame, de mil, de sorgho et de maïs dans la zone du projet Gunge Mbay
Partenaires financiers	▪ ENABEL et FNDASP
Budget	▪ 100 millions FCFA
Durée du projet	30 mois
Date de démarrage	Janvier 2024
Date fin	30 juin 2026

Logigramme conceptuel de Reconstitution du capital semencier

